

Présents :

ADIT : Audrey Samson, Jérôme Tanguy,

AFC : Stéphane Cami, Nathalie Durand, Claude Garnier,

AFCs : Patrick de Ranter,

AOA : Marie Deshayes, Cédric Ledonche,

CLM : Sophie Lelou, Yvan Quéhec,

CST : Baptiste Heynemann, Françoise Noyon,

L'Union : Jean-Philippe Bouyer, Philippe Brelot, Charlie Lenormand, Julien Pamart,

Ce compte-rendu, rédigé par F. Noyon et B. Heynemann, a été établi à partir de la contribution rédigée par l'AFC, qui a servi de fil conducteur à la réunion. Les réflexions ont été regroupées en **réflexions à destination générale**, qui trouveront une réponse soit dans le socle commun, soit dans les discussions avec les autres départements, et en **réflexions à destination des métiers de l'image**, qui concernent prioritairement les techniciens des départements liés à l'image. Les remarques et discussions suscitées par les différents points sont en violet. Les mises à jour effectuées postérieurement à la réunion sont indiquées entre crochets : [complément]

1. Préambule

Les mesures sanitaires évoquées dans les différents documents vont nous amener à faire évoluer nos méthodes de travail, cela doit se faire en respect et en collaboration avec la mise en scène.

Nous sommes inquiets de ce que ces mesures rendent très difficiles les tournages les plus fragiles. Nous devons pouvoir continuer à travailler en sécurité en réfléchissant tous à des solutions certes contraignantes mais pas impraticables.

Nous sommes conscients que les gestes barrières sont nécessaires et nous respectons les préconisations faites par le CCHSCT mais nous sommes aussi inquiets du fort impact sur l'écologie des mesures d'hygiène imposées par les directives sanitaires (transports individuels, interdiction des fontaines à eau, plateaux repas individuels, emballages des aliments, déchets des produits virucides...).

Nous voulons continuer à travailler à la mise en œuvre d'un cinéma plus vertueux en termes d'écologie et de respect de la nature qui nous paraît une démarche tout aussi importante et nécessaire.

Ces préconisations sanitaires s'entendent pour les tournages de fiction sous pandémie de Covid 19 et ne doivent pas devenir pérennes. Elles devront évoluer en fonction de l'évaluation de la pandémie par les instances sanitaires.

2. Référent Covid-19

Réflexions à destination générale :

- ➔ Les précautions de base sont le port du masque, le lavage des mains et l'aération régulière.
- ➔ [Complément post réunion : l'aération doit être faite le matin, lors de la pause déjeuner et le soir. Elle doit avoir une durée de 15mn au minimum, mais dépend du cubage de la pièce et de ses ouvertures.]
- ➔ Les masques peuvent dans certains cas engendrer un phénomène d'inconfort. [Complément post réunion : le port d'un masque chirurgical ou artisanal aux normes AFNOR ne provoque pas d'« hypoxie » à proprement parler, mais de l'inconfort pour certaines personnes.
https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/vrai-ou-fake-peut-on-manquer-doxygene-en-portant-un-masque_3960881.html]

Proposition : Pour tenir compte de cet inconfort, qui va perturber la concentration, créer de la fatigue et donc nuire à l'efficacité du travail, le groupe propose des "pauses de masque" à intervalle régulier, toutes les heures ou toutes les 2 heures.

- ➔ Le référent Covid doit connaître les tournages.

En premier lieu, une personne chargée de la sécurité sanitaire est nécessaire, pour évaluer avant le tournage et gérer pendant le tournage les questions afférentes au Covid-19. Cette personne devra à la fois être familière des tournages, avoir une maîtrise des questions sanitaires et sera en contact étroit avec un responsable du CCHSCT ou de la CMB pour des infos ou une éventuelle intervention.

Il ou elle sera chargé(e) de former l'équipe aux consignes de sécurité. Certains membres de l'équipe peuvent former un groupe Covid-19 en relation directe avec le référent sanitaire et faire office de relai sur le plateau.

- ➔ Le responsable Covid ne doit pas être en butte à des conflits d'intérêt ou obéir à un rapport de subordination.

Ce référent devra pouvoir prendre des décisions sans conflit d'intérêt et sera sans rapport de subordination avec la production.

Etant donné que l'employeur est responsable de la santé physique et mentale de ses employés et qu'il peut être condamné pour manquement aux précautions élémentaires préservant celles-ci, il a tout intérêt à suivre les recommandations du référent Covid.

- ➔ Ce référent sanitaire nécessite la création d'un poste supplémentaire sur les tournages.

Nous pensons la discipline et la responsabilité inhérentes à nos métiers nous permettront d'appliquer et de mettre en œuvre aisément les consignes. Est-il nécessaire d'avoir un référent Covid dans une petite équipe ? Nous pensons que chacun peut se sentir responsable et appliquer de lui-même les précautions d'usage.

- ➔ Pour les films plus fragiles financièrement, en dessous d'un certain nombre de techniciens, il peut être envisagé que ce référent soit une personne de l'équipe désignée par un vote et formée en conséquence pour permettre que les gestes barrières tels que masques, gel et distanciation physique, désinfection des équipements soient gérés par l'équipe en bonne intelligence.
- ➔ Le responsable Covid doit être en lien avec la médecine du travail. Quelle sera sa formation ? Le CMB a-t-il prévu de les former ? A-t-il prévu une formation de secourisme ?

Nous souhaitons qu'il soit donné des moyens supplémentaires aux organismes CCHSCT et CMB pour pouvoir assurer cette mission.

Réflexion à destination des métiers de l'image :

Claude suggère que chaque équipe secteur par secteur, élise un capitaine Covid qui sera en relation avec le CMB. La fonction pourrait être tournante. Le capitaine Covid ne serait pas un flic, mais aurait un rôle de conseil. Attention à l'allongement des durées des journées de travail qui engendrerait une grande fatigue et une plus grande fragilité des organismes qui deviendrait dangereuse. Les contraintes sanitaires (désinfection du matériel le soir) doivent être incluses dans le temps de travail légal.

3. La préparation :

La préparation va être fondamentale afin que le tournage puisse se dérouler en respectant les obligations de sécurité sanitaire. Pour cela les chefs opérateurs et tous les chefs de postes **devront travailler ensemble avec la réalisation et évaluer la faisabilité des scènes dans ce contexte de pandémie**. Dans le cas de situations incompatibles avec les directives sanitaires chacun proposera dans son domaine, des alternatives possibles, y compris des solutions passant par des VFX ou du tournage en studio.

Réflexion à destination générale :

La production met à disposition des masques et le gel hydroalcoolique.

Il faut aérer les locaux et nettoyer régulièrement les espaces de travail.

Pour toute la période de préparation, nous devons privilégier les échanges par mail, les réunions en visioconférence. Les lectures techniques ont lieu de la même manière en visioconférence. Si des réunions nécessitent de se tenir dans un bureau de production, faire en sorte que les espaces permettent la distanciation pour tous.

Réflexion à destination des métiers de l'image :

- ➔ Dès la préparation, il faudrait partager avec le réalisateur la difficulté d'exécution de certains plans, certains pouvant devenir impossibles. Il faudra entamer un dialogue constructif qui permettra d'utiliser les contraintes sanitaires dans le processus créatif. Proposer des solutions ad hoc relèvera de la compétence des chefs de poste. Des réunions techniques avec le réalisateur doivent être planifiées, et chacun doit s'engager à respecter les conclusions de ces réunions.

Il est essentiel que le référent Covid en relation avec le CCHSCT ou le CMB intervienne dès cette phase de préparation pour alerter et aider à trouver des solutions qui permettent le tournage.

- ➔ Le référent Covid devra être présent dès la préparation, il examinera les scénarii et les décors. Le plan de travail devra être adapté aux conditions sanitaires et prendre en compte l'augmentation de temps nécessaire aux bonnes pratiques sanitaires sur le tournage.
- ➔ En préparation les outils de modélisation virtuels procureraient un gain de temps appréciable.

La préparation se doit d'être la plus précise possible et sera de ce fait sans doute étalée dans le temps. Un maximum d'éléments visuels en préparation (décor, accessoires, costumes...) la facilitera. On pourra de cette façon anticiper au mieux les contraintes et espérer ne pas trop alourdir le fonctionnement sur le plateau.

4. Les repérages :

Réflexion à destination générale :

Pour les repérages, éviter les transports en commun. Privilégier l'utilisation de véhicules où le respect de la distanciation physique est possible. Un conducteur attitré par véhicule et une désinfection régulière du véhicule.

Nous souhaitons que soient précisées dans le guide de bonnes conduites, des consignes sur le transport des équipes et les voyages.

La production assure la fourniture des éléments de protection sanitaire comme les masques et le gel hydroalcoolique.

Réflexion à destination des métiers de l'image :

Dans la mesure du possible, organiser des repérages en petit comité en plusieurs visites. Une vigilance accrue doit être de mise pour les décors naturels visités. [on s'appuiera sur le guide de repérages des décors mis à disposition dans le socle commun]

- ➔ Quelles sont les consignes de transport des équipes ? Quelles sont les consignes pour les voyages ?

Il faudra prendre en compte dans le choix des décors, la nécessaire proximité

d'espaces de dégagement pour l'équipe et pour le stockage des matériels. C'est impératif pour pouvoir fonctionner les uns après les autres sur le plateau.

Il est nécessaire que les consignes de distanciation établies pour les transports soient diffusées largement au sein des équipes.

5. Les Essais

Réflexion à destination générale :

Les équipements de protection sanitaire (masques, gants et gel) pour les assistants devront être fournis en quantité suffisante par la production.

Réflexion à destination des métiers de l'image :

Il importera aux équipes de respecter les consignes de sécurité mises en place dans ces locaux.

➔ De quelle information disposons-nous concernant les produits virucides ?

Le CMB a-t-il établi une liste des produits virucides ?

Certains loueurs mettent en place des espaces sécurisés pour les essais caméra. Le loueur fournit du matériel désinfecté. Par exemple, [Danys Bruyère \(TSF\)](#) est en train de tester des produits virucides. Après les avoir validés, il projette de tourner des tutoriels d'utilisation.

Il semblerait que la Javel et l'alcool à 70° soient les plus efficaces. Il faut privilégier les outils de nettoyage à usage unique ou alors laver le chiffon (ou autre) à 60° après utilisation. Comment concilier désinfection efficace, protection de la santé, non dégradation des appareils électroniques et faible impact sur l'environnement ?

Il est très difficile de désinfecter une bijoute personnelle. Si elle n'a pas servi depuis 2 mois (avant le confinement), on peut supposer qu'elle est saine, le virus n'ayant pas une durée de vie très longue. Une aération de 24h de la bijoute et de son contenu pourrait être un bon mode de désinfection. En revanche, il faudra être plus vigilant et minutieux concernant les équipements en métal et en plastique. En effet, le virus survivrait plus longtemps sur ces surfaces. Il est très important de désinfecter les zones de contact.

Pour le chargement le loueur dépose le matériel garanti sain sur un quai réservé. Les électros et machinos auront préalablement désinfecté leur bijoute.

Il sera opportun de séparer les équipements et d'avoir un camion pour chaque corps de métier (machinerie, électro, caméra).

➔ L'organisation d'essais artistiques reste nécessaire

Des essais « artistiques » préparatoires au tournage peuvent être organisés dans des conditions de respect des règles sanitaires. Il faudra en tenir compte pour le transport du matériel et des personnes.

➔ Le matériel qui revient chez le loueur doit être nettoyé après utilisation.

➔ Est-ce que les boutiques des loueurs ont engagé une réflexion sur les sanitaires de campagne ? Lavabos sur roulettes par exemple. Il existerait des modèles de ce genre pour le camping.

6. Le tournage

Réflexion à destination générale :

On pourra privilégier l'hébergement sur place pour éviter les transports, polluants et potentiellement plus favorable à la transmission du virus.

L'accès sur le lieu de tournage est contrôlé, permettant de respecter la distanciation sociale.

Il y a des lavabos avec du savon pour se laver les mains avant d'accéder au plateau ou du gel hydro alcoolique. Le port du masque ou/et de visière obligatoire.

Dans la mesure du possible, les circulations d'entrée et sortie sont différentes pour éviter les croisements. La production fournit masques, visières, gants, gels, solutions de désinfection de surface en quantité suffisante, intégrant un changement toutes les 4 heures des équipements de protection individuelle (EPI).

Le port du masque en continu est fatigant et mal adapté à nos métiers sur le plateau. C'est un geste barrière essentiel et nous ne pouvons le négliger. Une pose régulière pendant laquelle on pourra ôter son masque et respirer librement est nécessaire toutes les heures ou deux heures.

Lingettes désinfectantes et gel hydroalcoolique sont à disposition en plusieurs endroits sur le plateau (sur les roulantes par exemple).

Toute personne présentant des symptômes pouvant s'apparenter à ceux du covid-19 pourra se faire tester et sera isolée de l'équipe. Il importera à chacun des membres de l'équipe de respecter ces règles de prudence élémentaires sans subir de discrimination.

A proximité du décor, on aura des espaces séparés pour que chaque département puisse entreposer le matériel et rester en standby.

Le changement de lieu dans une journée de tournage, nécessitera du temps. Toute manipulation de matériel doit se faire dans la sécurité et la distanciation doit être respectée même pour le rangement. Les cadences là aussi seront ralenties, il faudra en tenir compte.

Dans le cas de film avec de nombreux décors, prévoir un véhicule autonome avec une station installée pour les back up.

Nous nous devons d'être vigilants et d'assurer le respect des règles sanitaires dans les lieux étroits (voitures, petits décors). Il ne sera pas envisageable de déroger à ces règles, il en va de la sécurité de tous.

En général, il y aura moins de personnes à la face, mais, du fait de la présence de personnels dédiés au rangement et à la désinfection, les équipes pourront être plus nombreuses, et le matériel plus conséquent.

Réflexion à destination des métiers de l'image :

➔ Changer sa méthode de travail pour tenir compte des contraintes sanitaire

Dans la mesure du possible privilégier les prélights de manière à minimiser le nombre de personnes sur un même lieu et réduire le temps de préparation au moment du tournage. Pendant le tournage envisager des équipes renforcées pour prélighter le prochain décor, organiser le travail en décalé afin de respecter la distanciation sociale. Une préparation bien en amont des journées de tournage et des moyens à mettre en œuvre par le réalisateur ou la réalisatrice et son équipe, permettra d'anticiper et d'optimiser le temps de travail.

Stéphane Cami préconise de privilégier un éclairage par l'extérieur afin d'encombrer le moins possible le plateau et d'ainsi favoriser le respect des distanciations physiques. Bien sûr, cela impliquerait des choix de décors ad hoc.

Pour préparer un plan, les techniciens se relaient par poste sur le plateau. Les électros et machinos font les installations en respectant les distances de sécurité. Chacun est en charge de son matériel et seul en droit de le manipuler. Port du masque et impérativement de visière (en sus) dès que le travail ne permet pas de maintenir la distanciation nécessaire à la sécurité (port de charges lourdes à plusieurs, manipulation de Dolly...).

Quand les installations lumières et machinerie sont terminées, ces équipes quittent le plateau.

Le nombre de personnes devant un écran doit être limité :

- Soit, nous pouvons revenir à un usage modéré des écrans vidéo. Et un retour au jugement de l'œil,
- Soit, nous installerons plusieurs écrans afin d'éviter la promiscuité autour du combo.

Des solutions de retour en streaming/wifi existent pour que chacun puisse recevoir l'image sur son smartphone ou sa tablette. Chacun est responsable de son outil de visionnage, en prend soin et s'occupe du chargement de ses batteries. Toutes les personnes qui ont besoin de voir l'image et qui ne seront pas sur le plateau prendront plus de temps pour intervenir en cas de besoin. Par ailleurs, il faudra prévoir des espaces de repli suffisamment vastes et proches afin que ces membres de l'équipe puissent y stationner en respectant les distances.

Le Teradeck Link semble être une bonne solution peu coûteuse de streaming en Wifi. Pour un visionnage en direct à distance, le logiciel Venix semble tout indiqué selon Audrey. De plus, il permet de communiquer avec le plateau via des commentaires écrits. En pub, il faudra prévoir une personne dédiée à la gestion de ce streaming déporté.

➔ Changer l'organisation spatiale des équipes pour tenir compte des contraintes sanitaire

Le changement d'équipement toutes les 4 heures concerne également les gants de protection calorifique des électros et machino que l'on désinfectera de manière régulière. Les gants en cuir des électros et des machinos peuvent être lavés à l'eau et au savon.

On évitera de laisser du matériel en standby sur le plateau, à cet effet un électro et un machino, chacun dans leur espace, sont chargés de faire les allers retours entre stock (camion ou local) et plateau. Ils sont aussi chargés de nettoyer, désinfecter ce qui doit l'être.

En ce qui concerne l'installation de la caméra avec l'assistant opérateur, le machino, le cadreur, les assistants caméra s'organisent pour respecter au maximum les mesures barrières. Ils sont chargés de nettoyer régulièrement les surfaces de contact comme les boutons, l'œilleton, les poignées....

➔ Sanctuariser la caméra, désinfecter et protéger les outils de travail

Il faudra sanctuariser la caméra, seules les personnes dédiées auront le droit d'y toucher en se lavant les mains juste avant. Une proposition de codes couleur par personne sur les parties de la caméra a été envisagée, mais elle semble peu pratique.

La protection des outils (caméra, moniteur, commande de point...) pourrait être envisagée avec du film alimentaire pour ce qui concerne le transport entre le loueur et le lieu du tournage. Le film devant être retiré à l'arrivée puisque le le plastique "retient" le virus. Une désinfection régulière des zones de contact est préférable.

La tête, le manche, les manivelles doivent être désinfectés régulièrement. Le cadreur est seul à manipuler.

L'œilleton de la caméra est une zone très sensible (le virus peut entrer dans l'organisme par les yeux), seulement, 2 personnes doivent être habilitées à s'en servir : le cadreur et le premier assistant opérateur. Il devra être changé 2 fois par jour et pourra être lavé à l'eau et au savon le soir.

Le premier assistant a une commande de point HF. La prise de marque de points se fait en respectant la distance de sécurité (travail avec le loueur pour adapter au maximum la configuration et les accès aux menus de la caméra par interface Wifi ou Bluetooth).

Le protocole de changement de carte inclus une désinfection des cartes après chaque manipulation.

Les matériels caméra, lumière, machinerie sont difficiles à nettoyer. L'utilisation de lumière UV-C, de sprays virucides sont à étudier. Un nettoyage approfondi du matériel est à organiser en fin de journée.

7. La post-production :

Nous continuons à assurer la finalisation du film en post-production, c'est à dire un suivi des éventuels VFX et le travail d'étalonnage.

Nous souhaitons travailler en collaboration directe avec l'étalonneur en salle d'étalonnage en respectant la distanciation sociale.

La production devra fournir, au même titre que pendant les essais, le matériel de sécurité en quantité suffisante pour la durée de la post-production.

La société qui nous accueille aura sans doute mis en place un protocole de sécurité sanitaire que nous devons respecter.

8. Conclusion

TOUTES CES MANIPULATIONS PRENNENT DU TEMPS. UN TEMPS QUE NOUS NE VOULONS PAS PRENDRE À LA MISE EN SCÈNE. LE TEMPS DE TRAVAIL VA ÊTRE ALLONGÉ ET LE PLAN DE TRAVAIL DOIT EN TENIR COMPTE.

POUR LA SECURITE, NOUS POUVONS REDUIRE LE NOMBRE DE TECHNICIENS PRESENT SUR LE PLATEAU MAIS NOUS NE PENSONS PAS QUE LES EQUIPES PUISSENT S'ALLEGER.

Si une personne est malade, que devient-elle ? Pour l'instant, on sait qu'elle sera en arrêt maladie. Pourra-t-elle reprendre le travail après sa guérison ? Est-ce que le Covid est reconnu comme une maladie professionnelle ? Que devient le reste de l'équipe si l'un de ses membres est malade ? Doit-on pratiquer des tests dans ce cas ? Cela semblerait poser des problèmes vis-à-vis des assurances. Se protéger du Covid est une responsabilité individuelle et collective. Attention à la discrimination à l'embauche à cause des facteurs de comorbidité.

En cas de litige sur les précautions à prendre, seul le référent Covid sera habilité à arbitrer sans prendre le pas sur l'artistique (réservé aux chefs de poste).

Notre but est de communiquer avec les productions et les réalisateurs en collaboration via nos associations et de ne surtout pas nous ériger en censeurs.

Nous nous posons encore beaucoup de questions sur la désinfection par exemple, nous aurons besoin des conseils des experts. Qu'en est-il de la désinfection aux UV ? Le ministère du travail préconise un espace de 4m² /travailleur, c'est très difficilement envisageable dans nos métiers. Est-ce que le masque permet de réduire la distance entre 2 personnes ? 1m de distance entre 2 personnes rendrait impossible les plans à l'épaule où le machiniste doit se tenir près du cadreur pour le guider.

Nous préconiserons peut-être de ne pas préciser ces fameux 4m², mais nous en tiendrons compte dans les choix de décors. Nous soulignons l'importance des espaces de dégagement qui seront absolument cruciaux.

Enfin, nous comptons beaucoup sur le bon sens de chacun pour faire fonctionner un plateau en respectant les précautions d'hygiène.

Si nous invitons un représentant du CMB ou un virologue à notre prochaine réunion pour lui poser toutes nos questions restées en suspens ? Nous supposons qu'ils seront plus disponibles après la publication du socle commun.

Nous recherchons des retours d'expérience. Nous voudrions garder une souplesse d'adaptation en fonction de l'évolution de la situation (passage au stade 1). Il faudra indiquer tout cela dans nos préconisations. Nous envisageons une réunion de révision mi-Juin. Il faudrait que notre premier guide soit associé au socle commun avec une clause de révision possible. Peut-être envisager une réunion de révision tous les mois en fonction des retours d'expérience et de l'évolution de la situation sanitaire. Nous voudrions que notre travail de longue haleine soit utile et adjoint au socle commun. Nous nous posons en revanche des questions quant à la forme qu'il doit revêtir.

Création d'une plateforme pour y déposer des retours d'expérience ? Un Slack avec une chaîne par corps de métier a été proposé ? Les réflexions sont menées par situation de travail (caméra, prod, décor/HMC etc) Ce guide doit être concis, précis, efficace afin que tout le monde le lise.

Un slack a été créé à l'adresse : <http://assocst.slack.com>

9. Récapitulatif des questions soulevées :

Le référent Covid :

- Quelle sera sa formation ?
- Le CMB a-t-il prévu de les former ?
- Le CMB a-t-il prévu une formation de secourisme ?
- Est-il nécessaire d'avoir un référent Covid dans une petite équipe ?

Transports et voyages :

- Quelles sont les consignes de transport des équipes ?
- Quelles sont les consignes pour les voyages ?

Hygiène :

- Est-ce que les boutiques des loueurs ont engagé une réflexion sur les sanitaires de campagne ?

En cas de contamination :

- Si une personne est malade, que devient-elle ?
- Pour l'instant, on sait qu'elle sera en arrêt maladie. Pourra-t-elle reprendre le travail après sa guérison ?
- Est-ce que le Covid est reconnu comme une maladie professionnelle ?

- Que devient le reste de l'équipe si l'un de ses membres est malade ?
- Doit-on pratiquer des tests dans ce cas ?
- Cela semblerait poser des problèmes vis-à-vis des assurances.

Désinfection et masques :

- Qu'en est-il de la désinfection aux UV ?
- Le ministère du travail préconise un espace de 4m² /travailleur, c'est très difficilement envisageable dans nos métiers.
- Est-ce que le masque permet de réduire la distance entre 2 personnes ?